

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA BALME DE THUY

L'an deux Mille Neuf , le SEIZE MARS , Le Conseil Municipal de la Commune de LA BALME DE THUY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian DEROUSSIN, Maire.

Date de la convocation : 10.03.2009

Nombre de conseillers en exercice : 11

PRESENTS : BARRUCAND Pierre, AVET-FORAZ André, POCHAT-COTILLOUX Gilles, GENANS BOITEUX Marc, LARUAZ Frédéric, Mmes MASSON Chantal , MARTEL-JON Sandrine

Absent : DELEAN Michel

Avaient donné procuration : CHABRIER Christian à BARRUCAND Pierre, DONZEL Maryse à MASSON Chantal

A été élue secrétaire : MASSON Chanta

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DU B.P.ET BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT 2008

Le Conseil Municipal examine et approuve les compte administratifs 2008 **BUDGET PRINCIPAL et EAU-ASSAINISSEMENT**», présenté par Mr Pierre BARRUCAND, 2ème adjoint, qui se résumant comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

<u>Exploitation</u> :	Recettes	354 077.16	
	Excédent reporté	150 258.92	
	Dépenses	264 190.25	
	Excédent de clôture		240 145.83

<u>Investissement</u> :	Recettes	112 368.50	
	Excédent 07	14 014.44	
	Dépenses	32 916.27	
	Excédent de clôture		93 466.67

BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT

<u>Exploitation</u>	Recettes	47 961.32	
	Excédent reporté	42 920.19	
	Dépenses	34 591.55	
	Excédent de clôture		56 289.96

<u>Investissement</u>	Recettes	36 303.70
	Excédent reporté	139 462.56
	Dépenses	24 146.51
	Excédent de clôture	151 619.75

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2008 DU BA EAU

- décide d'affecter l'excédent net cumulé de **56 289.96 €** (report 2007 : 42 920.19€ + 13 369.77€ résultat de l'exercice) en report à nouveau **compte 002**

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2008 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Conseil, après avoir entendu le résultat du compte administratif de l'exercice 2008, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008,

- décide d'affecter l'excédent net cumulé de **240 145.83 €** (report 2008 : 150 258.92€ + 89 886.91 € résultat de l'exercice) comme suit :
- **160 145.83 €** en report à nouveau et **80 000 €** en réserves

COMPTE DE GESTION 2008- COMMUNE ET BA EAU-ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve, les comptes de gestion 2008 Budget principal Commune et Budget Annexe Eau-Assainissement, correspondants à la gestion de Mrs les Trésoriers Yves DORNIER et René CAYE, en parfaite concordance avec la comptabilité administrative communale.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2009

Le Conseil Municipal reconduit les taux de 2008 des 4 taxes directes locales - taxe d'habitation 8% - Taxe foncière bâti 9.5 % - taxe foncière non bâti 36.90 % - taxe professionnelle 12.2 %

VOTE DES BUDGETS 2009

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, le **BUDGET PRINCIPAL** qui s'équilibre en Exploitation à **390 121.92€** et en Investissement à **112 102.78 €**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le **BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT** qui s'équilibre en section Exploitation à **100 557.57 €** et en Investissement à **177 538.45 €**

LOCATION TERRAINS COMMUNAUX « AU MOULIN »

Le Conseil Municipal décide de passer une convention de location de terrains avec Melle DUPUY Gaëlle, à compter du 1^{er} Janvier 2009 et fixe le prix de la location à 200 € annuel.

Fait et affiché à La Balme de Thuy, le 24 Mars 2009

Le Maire :